

Le revenu annuel net moyen des travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs et hors praticiens auxiliaires médicaux), au titre de leur activité en 2015, est de près de 31 500 €. Cette valeur moyenne masque de fortes disparités entre les groupes professionnels ainsi qu'une forte dispersion au sein de chaque groupe professionnel. Le revenu moyen perçu en 2015 est en progression de 5 % sur un an. Les femmes perçoivent des revenus moyens inférieurs de 10 000 € à ceux des hommes. La durée d'activité favorise le niveau du revenu, mais pas sa progression.

CHIFFRES ESSENTIELS

Revenu net moyen de près de
31 500 €

- 24 000 € pour les artisans
- 24 000 € pour les commerçants
- 53 000 € pour les professions libérales
- 15 % de revenus nuls ou déficitaires sur l'ensemble des groupes professionnels
- 44 % de revenus inférieurs au SMIC net
- 10 % de revenus supérieurs à 70 000 €

De fortes disparités du revenu annuel moyen au sein des travailleurs indépendants

En moyenne, les travailleurs indépendants non micro-entrepreneurs (hors praticiens auxiliaires médicaux) ont déclaré un revenu annuel net de 31 500 € au titre de leur activité en 2015¹. La dispersion du revenu est très forte. En effet, le revenu médian se situe à 17 200 € et 44 % des travailleurs indépendants avec un revenu inférieur au SMIC net (13 632 € en 2015) – *parmi lesquels 35 % ont un revenu nul ou déficitaire (soit 15 % de la population ayant eu une activité en 2015)* –, et seulement 10 % ont un revenu supérieur à 70 000 €.

Par ailleurs, le revenu moyen des travailleurs indépendants varie fortement en fonction du groupe professionnel : il est d'environ 24 000 € pour les artisans ou pour les commerçants et de 53 000 € pour les professions libérales. Les revenus médians sont respectivement de 17 700 €, 13 000 € et 28 000 €. Au sein de chaque groupe professionnel, les revenus sont fortement dispersés, plus fréquemment parmi les travailleurs indépendants en profession libérale (35 % de revenus inférieurs au SMIC) et les commerçants, qu'au sein de la population des artisans.

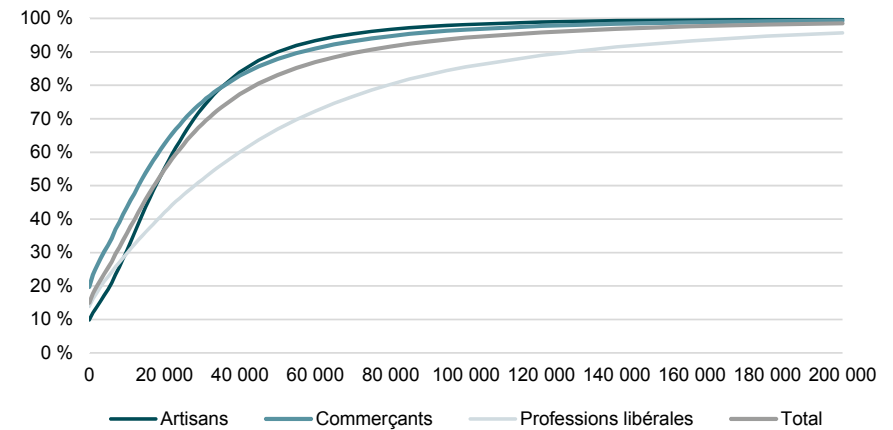
Une progression assez dynamique du revenu moyen en 2015

Le revenu net moyen déclaré par les travailleurs indépendants en 2015 progresse de 4,8 % par rapport à celui de 2014. Cette évolution concerne plus fortement les commerçants (+ 5,3 %) que les indépendants en profession libérale (+3,6 %) ou les artisans (+2,9 %).

Le revenu net des travailleurs indépendants étant la résultante d'un chiffre d'affaires auquel s'appliquent notamment des charges sociales, les variations de ces charges peuvent expliquer en partie l'évolution des revenus. Par ailleurs, le turnover de la population cotisante peut aussi entraîner une déformation de structure. Il est donc difficile d'apprécier sur cette base la conjoncture économique à laquelle les travailleurs indépendants se sont trouvés confrontés. Des études spécifiques seraient nécessaires pour comprendre et analyser l'évolution des revenus individuels dans le temps.

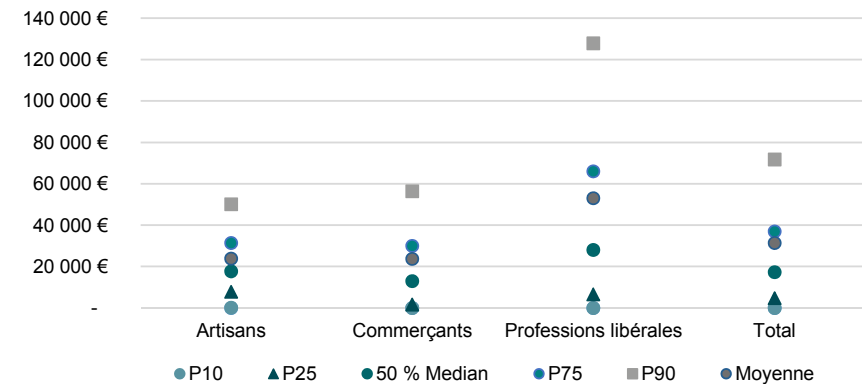
¹. Il s'agit des revenus déclarés via la déclaration sociale de revenus (DSI) soit l'assiette sociale (voir fiche 7 - le contexte réglementaire). Les revenus au titre de l'année 2016, déclarés en 2017, ne sont pas encore disponibles.

Graphique 1 : répartition cumulée des actifs hors micro-entrepreneurs selon les revenus déclarés au titre de 2015 et le groupe professionnel



Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Graphique 2 : dispersion des revenus déclarés au titre de 2015 selon le groupe professionnel



Note de lecture : 10 % (P10) ont un revenu nul ; 90 % (P90) ont un revenu inférieur à 70 000 € nets. Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Tableau 1 : évolution du revenu déclaré au titre de 2014 et 2015 selon le groupe professionnel

Revenus moyens	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Total
2014	23 121	22 559	51 095	29 903
2015	23 796	23 750	52 947	31 352
Evolution 2015 / 2014	2,9 %	5,3 %	3,6 %	4,8 %

Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Un revenu net moyen de 10 000 euros plus faible pour les femmes

Alors que le revenu net moyen des hommes atteint 34 400 € en 2015, celui des femmes n'est que de 24 500 €. Toutefois, l'évolution du revenu est plus marquée en 2015 pour les femmes avec une progression de 5,8 % (+4,8 % pour les hommes), en raison d'un dynamisme plus marqué pour celles exerçant une activité artisanale (+4,4 % contre 2,8 % pour les hommes). Les professionnels libéraux ont des revenus légèrement plus dynamiques que les professionnelles libérales (respectivement +4,2 % et +3,2 %). Au sein des commerçants, l'évolution du revenu moyen des hommes et des femmes est proche.

Une certaine homogénéité pour les travailleurs indépendants âgés de 36 à 65 ans

Les cotisants âgés de 36 à 65 ans, et plus particulièrement chez les artisans et les commerçants, ont en moyenne un revenu proche du revenu moyen tous âges confondus. Les deux tranches d'âges extrêmes (moins de 25 ans et plus de 75 ans) se distinguent par des revenus moyens significativement plus faibles (respectivement 8 700 et 14 200 €) et concernent peu de cotisants (2 % de la population). L'écart entre le revenu moyen et celui des moins de 25 ans est davantage marqué pour les professions libérales. Les 26-35 ans et les 65-75 ans se caractérisent par des revenus intermédiaires (respectivement 21 200 € et 23 400 €).

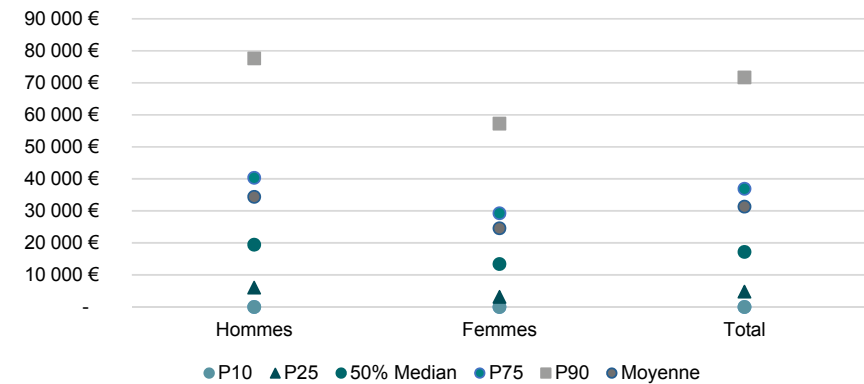
La progression des revenus est relativement homogène au sein de 26 – 65 ans (évolution de +4,1 % à +5,2 % selon la classe d'âge). Les moins de 25 ans ont un revenu moyen moins dynamique (+2,5 %) alors que celui des 65-75 ans est bien plus marqué (+7,2 %). Seuls les plus de 75 ans voient leurs revenus baisser (-2 %).

La pérennité de l'activité permet d'accroître le revenu d'activité

Les revenus des travailleurs indépendants sont croissants avec la durée d'activité. Ainsi, au-delà de 10 années d'activité, le revenu moyen est significativement plus élevé. Il est estimé à près de 39 000 € pour une ancienneté comprise entre 11 et 20 ans, et 45 400 € pour une ancienneté de plus de 20 ans. À l'inverse, les créateurs (moins de 3 ans d'activité) ont un revenu moyen plus de deux fois moindre que le revenu moyen global (14 000 € versus 31 500 €). Cependant, les revenus les plus dynamiques sont ceux des travailleurs indépendants en activité depuis 3 à 10 ans. Ainsi, les revenus des travailleurs indépendants en activité depuis 3 à 5 ans ont progressé de 6 %, et de + 5,7 % pour ceux en activité depuis 6 à 10 ans. Les évolutions sont ensuite moindres pour des durées d'activité plus importantes : les revenus des travailleurs indépendants en activité depuis 11 à 20 ans progressent de + 2,6 %, et pour ceux en activité depuis plus de 20 ans +2,9%.

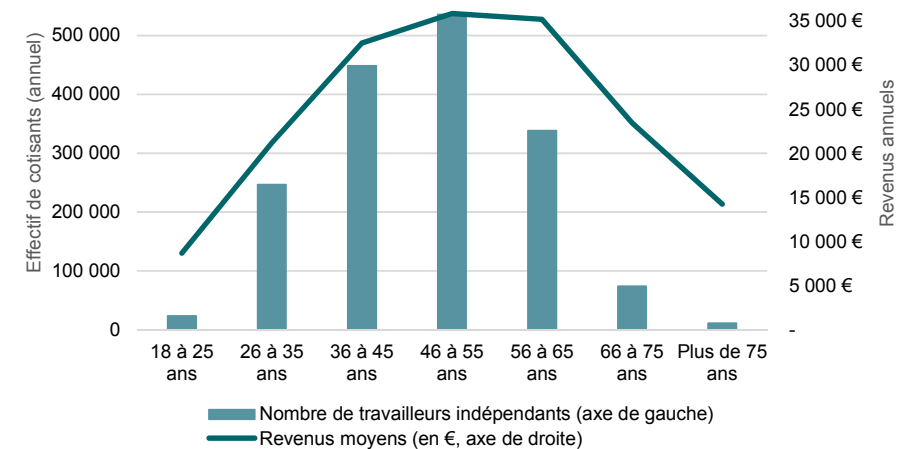
Les créateurs d'entreprise connaissent également une moindre progression de leur revenu (2,6 %). Parmi ces créateurs, 38 % bénéficient de l'aide à la création d'entreprise (Accre) - (cf. fiche 7 - le contexte réglementaire). Leur revenu moyen est bien moindre que celui des créateurs n'en bénéficiant pas (respectivement 9 600 et 16 500 €), notamment en raison des conditions d'éligibilité. Le revenu moyen des créateurs non bénéficiaires de l'exonération progresse plus fortement que celui des bénéficiaires de l'Accre (+3,2 % contre +0,9 %).

Graphique 3 : dispersion des revenus déclarés au titre de 2015 selon le sexe



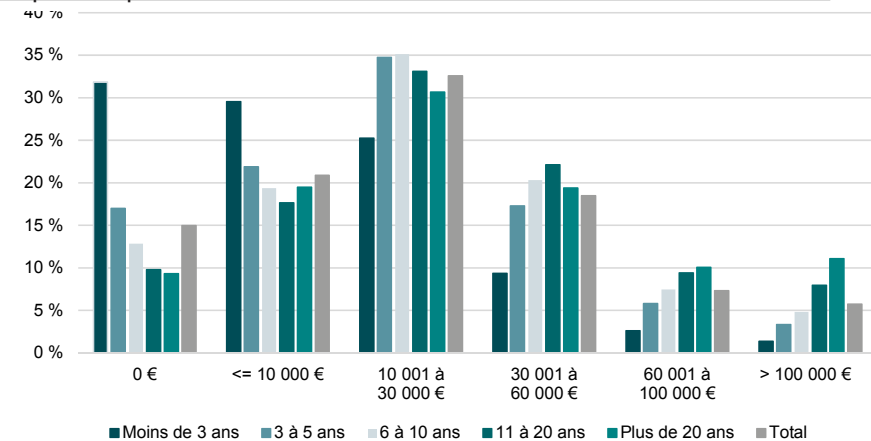
Note de lecture : 10 % ont un revenu nul ; 90 % ont un revenu inférieur à 70 000 € nets.
Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Graphique 4 : répartition des revenus déclarés au titre de 2015 par classe d'âges



Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Graphique 5 : répartition des revenus au titre de 2015 selon la durée d'activité



Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Les travailleurs polyactifs se distinguent par un niveau de revenu tiré de leur activité indépendante près de quatre fois inférieur

Les travailleurs indépendants sont ici considérés comme polyactifs s'ils ont une autre activité professionnelle majoritaire relevant d'un autre régime de Sécurité sociale au titre de l'Assurance maladie, et sont, à ce titre, considérés comme « non prestataires » au RSI. Les autres travailleurs indépendants sont considérés comme ayant une activité principale d'indépendant et, à ce titre, bénéficient de prestations d'Assurance maladie prises en charge par le RSI.

Le revenu moyen des travailleurs indépendants prestataires au RSI est près de 4 fois plus élevé que celui des non prestataires. En effet, au titre de 2015, il est respectivement de 33 600 et 9 100 €². L'écart est bien marqué au sein des professions libérales (4,4 fois plus élevé). Il est de 3,4 fois plus élevé chez les artisans et 4,1 fois chez les commerçants. Cependant, le revenu des non prestataires s'est révélé beaucoup plus dynamique (+ 6,6 %), le revenu des prestataires progressant plus modérément (+4,5 %).

Si le revenu net moyen est en moyenne d'environ 9 100 €, il est d'à peine 6 000 € pour les commerçants alors qu'il est 14 000 € pour les professions libérales.

Il convient de rappeler que les travailleurs non prestataires ont également une autre activité et une fois pris en compte les revenus tirés de l'ensemble de leur activité professionnelle, les revenus globaux des travailleurs indépendants non prestataires sont plus élevés que ceux exerçant exclusivement une activité indépendante (cf. document de l'INSEE : « Emploi et revenus des indépendants - INSEE - 2015).

Les déclarants de dividendes ont un revenu plus élevé³

Le revenu net moyen global des travailleurs indépendants ayant déclaré des dividendes au titre de 2015 s'élève à 89 300 €⁴ (y compris dividendes), en progression de 2,9 % sur un an. Ce revenu est près de trois fois plus élevé que celui de l'ensemble des travailleurs indépendants (31 500 €). Il est cependant moins dynamique.

². Les revenus moyens des prestataires et des non prestataires sont calculés sur 97 % de la population des travailleurs indépendants ayant déclaré un revenu au titre de 2015.

³. Voir fiche 6 (Les dividendes déclarés par les travailleurs indépendants).

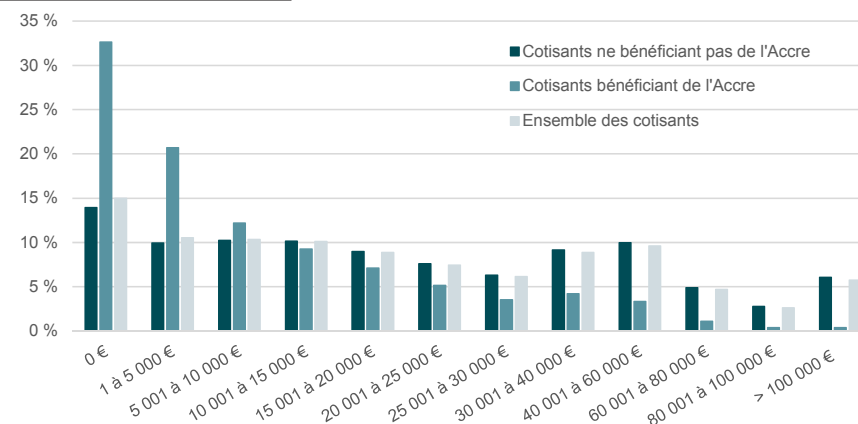
⁴. Voir fiche 6 (Les dividendes déclarés par les travailleurs indépendants).

Tableau 2 : évolution des revenus déclarés au titre de 2014 et 2015 des cotisants ayant moins de 3 ans d'activité selon le bénéfice de l'Accre

Revenus moyens	Cotisants bénéficiant de l'Accre	Cotisants ne bénéficiant pas de l'Accre	Total
2014	9 563	16 021	13 601
2015	9 650	16 531	13 949
Evolution 2015 / 2014	0,9 %	3,2 %	2,6 %

Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Graphique 6 : répartition des revenus selon le bénéfice de l'exonération Accre des cotisants ayant moins de 3 ans d'activité



Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Tableau 3 : évolution des revenus déclarés au titre de 2015 selon le statut de prestataire RSI

Revenus moyens	Prestataires	Non prestataires	Total
2014	32 168	8 541	29 903
2015	33 618	9 109	31 352
Evolution 2015 / 2014	4,5 %	6,5 %	4,8 %

Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Tableau 4 : revenus déclarés au titre de 2015 selon le statut de prestataire RSI par groupe professionnel

Groupe professionnel	Prestataires	Non prestataires	Total
Artisans	24 329	7 227	23 796
Commerçants	25 423	6 155	23 750
Professions libérales	62 148	13 982	52 947
Total	33 618	9 109	31 352

Source : données Acoiss – retraitement RSI, 2017.

Les revenus dans les secteurs d'activités informatiques et services aux entreprises sont les plus dynamiques, et comptent parmi les revenus les plus élevés

A l'exception du secteur de la santé et action sociale où le revenu moyen se stabilise (-0,3 %), l'ensemble des secteurs d'activités connaissent une progression du revenu moyen au titre de 2015, qui varie entre 1,3 % et 7,2 %. Les secteurs d'activité où le revenu moyen sont les plus dynamiques sont les activités informatiques (+7,2 %) et les services aux entreprises (+5,7 %).

Le revenu moyen est marqué par de fortes disparités de niveau entre les différents secteurs. En effet, alors que les revenus moyens dans les secteurs des activités financières et santé et action sociale dépassent les 57 000 €, les secteurs des services aux particuliers et de l'éducation ne dépassent pas les 17 000 €.

La hausse du revenu moyen au titre de 2015 porté par les déclarants en entreprise individuelle et la baisse du nombre de cotisants déclarant un revenu nul

Parmi les cotisants ayant déclaré un revenu non nul au titre de 2015¹, 56 % déclarent en tant qu'entrepreneur individuel ou société soumis à l'impôt sur le revenu (IR)² - dont 90 % au régime réel et 10 % au régime de la micro-entreprise -, 43 % en EIRL ou sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés (IS)³, agents généraux d'assurance et 2 % déclarent à la fois à l'IR et à l'IS.

Le revenu moyen est tiré vers le haut par les cotisants à l'IS, ces derniers ayant des revenus moyens plus élevés que la moyenne (41 800€). Le revenu moyen des cotisants entrepreneur individuel à l'IR s'élève à 34 300 €.

Les cotisants au régime fiscal de la micro-entreprise (6 % des déclarants)⁴ dégagent les revenus les plus faibles (un peu plus de 8 000 €) alors que ceux déclarant à l'IR et à l'IS dépassent les 60 000 €.

La hausse de 4,8 % du revenu moyen au titre de 2015 par rapport à 2014 s'explique par la baisse du nombre de déclarants à revenu nul (plus fortement chez les commerçants) - la hausse étant de 3,1 % sans prise en compte des déclarants à revenu nul ou à statut indéterminé -, et par la progression de 3,6 % du revenu moyen des déclarants à revenus non nuls en tant qu'entrepreneur individuel au régime réel, portée par l'évolution du revenu moyen des commerçants (+3,9 %). La progression n'est que de 1,4 % pour les déclarants à l'IS en raison du faible dynamisme des revenus des artisans (+0,6 %) et des commerçants (+0,4 %) alors que les professions libérales à l'IS connaissent une évolution de 2,4 % de leur revenu moyen. Une stabilité du revenu est observée pour les cotisants déclarant au régime fiscal de la micro-entreprise (+0,1 %), ou déclarant à l'IR et à l'IS (-0,4 %).

¹ Source : déclaration sociale des revenus des indépendants (DSI). Sont pris en compte uniquement les cotisants pour lesquels le détail de la DSI permet de déterminer s'ils déclarent à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les sociétés (IS), ainsi que ceux déclarant un revenu non nul.

² Les entrepreneurs individuels ou gérants de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu représentent 38 % de l'ensemble des cotisants (y compris revenus nuls ou statuts indéterminés et entrepreneurs au régime micro-social) - cf. fiche 3.

³ Les EIRL ou sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés représentent 29 % de l'ensemble des cotisants (y compris revenus nuls ou statuts indéterminés et entrepreneurs au régime micro-social) - cf. fiche 3.

⁴ Les entrepreneurs individuels au régime micro-fiscal représentent 4 % de l'ensemble des cotisants (y compris revenus nuls ou statuts indéterminés et entrepreneurs au régime micro-social) - cf. fiche 3.

Tableau 5 : revenus moyens déclarés pour 2014 et 2015, par secteur d'activité

Secteur d'activité	2014	2015	Evolution 2015/2014
Activités financières	56 658	57 383	1,3 %
Activités immobilières	23 670	24 512	3,6 %
Activités informatiques	34 123	36 573	7,2 %
Autres secteurs	22 920	23 977	4,6 %
Commerce	26 223	27 390	4,4 %
Construction	25 196	26 113	3,6 %
Education	18 498	19 071	3,1 %
Industrie agroalimentaire	23 567	24 307	3,1 %
Industrie hors agroalimentaire	28 180	29 163	3,5 %
Santé et action sociale	63 676	63 491	-0,3 %
Services aux entreprises	47 846	50 583	5,7 %
Services aux particuliers	16 802	17 419	3,7 %
Transports	20 346	20 732	1,9 %
Inconnus	19 264	20 110	4,4 %
Total	29 903	31 352	4,8 %

Source : données Acof - retraitement RSI, 2017.

Tableau 6 : revenus moyens déclarés pour 2014 et 2015, par statut juridique

Statut juridique (DSI*)	2014	2015	Evolution 2015/2014
Entrepreneur individuel (EI) au régime réel	33 083	34 283	3,6 %
Artisans	21 683	21 853	0,8 %
Commerçants	21 785	22 632	3,9 %
Professions libérales	61 164	62 715	2,5 %
EI au régime fiscal de la micro-entreprise	8 220	8 231	0,1 %
Artisans	8 356	8 354	-0,0 %
Commerçants	6 746	6 737	-0,1 %
Professions libérales	10 190	10 152	-0,4 %
EIRL et sociétés soumises à l'IS, agents généraux d'assurances	41 247	41 816	1,4 %
Artisans	33 228	33 429	0,6 %
Commerçants	36 030	36 189	0,4 %
Professions libérales	67 323	68 927	2,4 %
Entrepreneurs déclarant à l'IR et à l'IS	62 965	62 743	-0,4 %
Artisans	46 124	45 074	-2,3 %
Commerçants	52 573	51 437	-2,2 %
Professions libérales	94 188	93 962	-0,2 %
Total (déclarations pour lesquelles un statut est connu et les revenus non nuls)	35 300	36 406	3,1 %
Statuts inconnus ou revenus nuls	5 164	5 296	2,6 %
Total (ensemble des déclarations)	29 903	31 352	4,8 %

* Le statut déterminé par la DSI n'étant pas disponible pour l'ensemble des déclarants, le tableau porte sur 84% des déclarants au titre de 2015 et 82% des déclarants au titre de 2014. Les déclarants à revenu nul ne sont pas pris en compte.

Source : données Acof - retraitement RSI, 2017.